

ADAPTATION, FORME CONVENABLE, OU LE DÉFAUT DE LA CUIRASSE

par François Mathieu

Si l'adaptation a longtemps sévi dans la littérature de jeunesse et si l'on peut suivre son histoire dans le travail accompli par exemple par Hetzel, si le problème a pu et peut encore se poser d'une mise en appétit du jeune lecteur par des adaptations d'œuvres qui n'appartiennent pas au domaine de la littérature de jeunesse, pourquoi un texte étranger écrit spécifiquement pour les jeunes subirait-il une adaptation qui déflore sa qualité originelle ? Pratique sans doute encore trop fréquente que François Mathieu dénonce ici à travers un exemple particulier.

Adaptation : Le fait (...) de transformer (une œuvre narrative) en conservant la substance narrative et en élaborant la forme convenable au genre choisi (...) Traduction très libre.

Traduction : Texte (...) donnant dans une autre langue l'équivalent du texte original qu'on a traduit.

Grand Robert de la langue française, 9 vol., 1985

« Forme convenable », l'adaptation a été, est, continuera à être une nécessité en matière de livre pour la jeunesse. Encore faut-il la maintenir dans ses limites et, dès lors, l'avouer.

Historiquement parlant, elle a même été une pratique obligée, parée du terme de « traduction » - ce qui en dit long sur la conception que l'on a eue pendant longtemps de cette dernière.

Il y a eu des adaptations déterminées par les circonstances de découverte des textes étrangers. Quand Antoine Galland révèle au début du XVIII^e siècle en Europe les *Mille et une nuits*, il ne peut faire qu'une adaptation - de textes dont on n'a pas encore aujourd'hui fini de produire les analyses textuelles. Lui succèdent des adaptateurs qui, pour des raisons morales et pédagogiques, donnent une « forme convenable » au texte, en fonction de leur définition du public, le réduisent à un certain exotisme, merveilleux et fantastique, et lui ôtent sa philosophie de l'existence et bien sûr ses évocations orgiaques.

La Bible, L'Illiade, L'Odyssée ont été, sont encore et resteront, objets d'adaptation. Cependant s'il n'en a pas toujours été ainsi, la mention « racontée aux enfants » annonce aujourd'hui honnêtement la couleur. Les

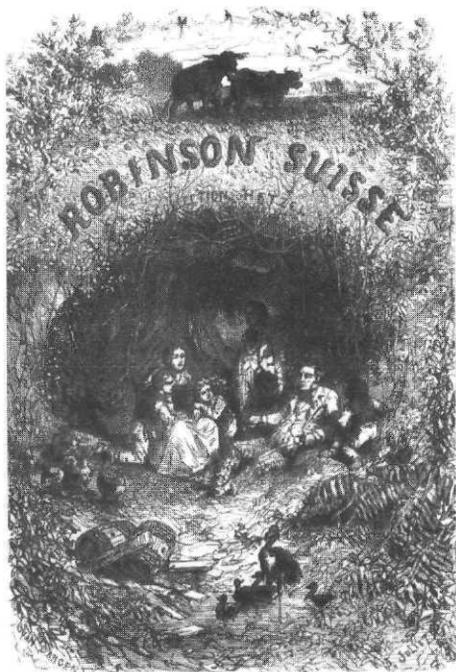
éditions G.P.-Pélican ont publié, par exemple, *L'Ancien Testament raconté aux enfants* avec la mention « adaptation de Valérie Fert ». Quand G.P. Rouge et or publient *L'Iliade et L'Odyssee*, il est écrit « adaptation d'Henriette Bichonnier ». Casterman, dans sa collection « Epopée », publiant une version de ces deux derniers textes fondateurs, introduit une notion peut-être complète : « nouvelle traduction adaptée de Michel Woronoff ».

Dans le cas de ces textes longs, souvent *difficiles à lire*, on comprend - comme le fait Marc Soriano dans une constatation qui reste valable même si les références ont aujourd'hui vieilli - la nécessité de l'adaptation : « Les jeunes entrent en effet, entre quatorze et seize ans, dans le cycle de la production, et ils disposeront dorénavant de moins de temps pour lire. Si on ne leur a pas offert au préalable quelques beaux et grands livres pour adultes dans une forme relativement accessible, on les condamne à entrer dans la vie avec un bagage de livres pour enfants, et on risque de tarir en eux une curiosité naturelle qu'on aura plus de difficulté à éveiller par la suite ». (*Littérature pour la jeunesse*, in *Encyclopedia universalis*, 1984).

A la condition que l'enfant, l'adolescent, puisse ne pas rester au niveau de la lecture du « digest », et que donc cette « forme convenable » de vulgarisation joue son rôle d'ouverture sur l'œuvre, qu'elle donne un goût de trop-peu, d'insatisfaction, l'envie de se lancer à la conquête du texte original.

Les avatars d'un Robinson

Les grands textes fondateurs étrangers ne sont pas les seuls à avoir subi l'épreuve de l'adaptation. Il est des œuvres de création qui, dès leur naissance, seront jugées intéressantes, mais ne nous parviendront qu'à l'état d'adaptation. La robinsonnade de Rudolph Wyss, le *Robinson suisse*, saluée



par Charles Nodier comme méritant « peut-être la première place parmi tous les ouvrages d'imagination destinés à l'enseignement des enfants et à celui des hommes », paraît presque simultanément en allemand et, grâce à la diligence de Madame de Montolieu, en adaptation française. Ce siècle-ci, on a disposé d'une courte « adaptation de Marguerite Reynier » (éditeur Flammarion, 1929, 126 p.) joliment illustrée par Pierre Noury. L'autre adaptation célèbre est celle de P.J. Stahl et E. Muller, qui avaient pris la précaution de nommer leur ouvrage *Le Nouveau Robinson suisse*, l'éditeur ajoutant la mention « traduit, corrigé et mis au courant de la science par... » Cette version a été récemment rééditée en « édition conforme originale » par les éditions Ramsay/Jean-Jacques Pauvert avec en exergue la justification suivante : « Il a été fait de nombreuses éditions françaises, plus ou moins adaptées, du *Robinson suisse*, les meilleures n'étant pas les plus fidèles à

l'ouvrage original. Réflexions faites, c'est la version établie et publiée par Hetzel que nous avons choisi de reproduire, tant pour la qualité du texte que pour celle des illustrations de Yan' Dargent. » Sommes-nous en présence d'un de ces cas où c'est en fait l'adaptation qui fait l'œuvre ? Je le croirais volontiers à la lecture du préfacier actuel Jean Carrière qui parle de « chef-d'œuvre plus ou moins mal fagoté », d'« œuvre bourrée de clichés, de bondieuseries », d'« étalage d'exposés scientifiques laborieux où les erreurs et les imprécisions ne se comptent plus ». La « forme convenable » du livre de Wyss est ainsi justifiée *a posteriori*. Demeure une objection de taille : des éditeurs successifs ont décidé que l'œuvre de Wyss n'était pas présentable telle quelle, ne laissant ainsi jamais au jeune lecteur la possibilité de se faire lui-même son opinion et tout simplement d'éprouver du plaisir dans la lecture d'un certain désuet. Cette pratique empirique m'est suspecte. Il est clair que des critères extérieurs à la littéralité du texte original en ont jusqu'à présent provoqué la non-translation fidèle. Anastasie !

Or l'un des rôles et pouvoirs de l'éditeur n'est-il pas de susciter des traductions « fidèles » et « meilleures », et qu'importe si le texte est porteur d'un état de science dépassé ! « L'enseignement des enfants » qu'évoquait Charles Nodier, passe aussi par là.

Dans un cas comme dans l'autre, l'adaptation répondait aux préoccupations légitimes énoncées par Marc Soriano.

Pratiques réductrices ou les malheurs du Chevalier

Totalement différent est le traitement infligé, sous prétexte de large lisibilité - commerciale

- par tel éditeur à une œuvre littéraire étrangère pourtant écrite originellement pour la jeunesse. La définition d'un public large détermine la constitution d'un texte moyen. Un nombre limité de mots, une syntaxe minimale (minimaliste) réduisent un texte à son anecdotage.

Pauvre Chevalier, conte de l'écrivain allemand de l'ex-RDA Peter Hacks publié dans la collection « J'aime lire »¹ me semble caractéristique de cette pratique réductrice douteuse.

Peter Hacks a écrit là un conte à la fois drôle et charmant. Introduisant la dimension humoristique dans le monde cruel du conte populaire, transcrit et plus ou moins enrichi, recréé par Musäus, les frères Grimm, Bechstein, Brentano, Tieck ou Hoffmann, il renouvelle complètement ce genre populaire, comme le montre une grande partie de son œuvre pratiquement inconnue en France², parallèlement à d'autres grands écrivains contemporains de langue allemande (Franz Fühmann, Michael Ende, Erich Hackl...). Renouveau par l'humour, mais aussi par une langue éblouissante de poésie.

Pauvre Chevalier était fort différent de ceux de son rang : pour se nourrir, il cultivait des betteraves dans la cour de son château en ruine, jusqu'au jour où l'on fit appel à lui pour délivrer la contrée d'un méchant dragon. Bon gré mal gré, il partit tuer le monstre et emporta le trésor que garde tout dragon qui se respecte, puis partagea le butin avec deux autres chevaliers partis eux aussi à la chasse au dragon : ils lui avaient laissé faire toute la besogne, il ne garda donc que les quelques hiards qu'il pensait devoir à ceux qui l'avaient aidé à partir à la chasse. Le Roi des roses n'avait qu'une fille, la

(1) Peter Hacks : *Pauvre Chevalier*, J'aime lire-Centurion Jeunesse.

Peter Hacks : *Armer Ritter*, in *Kinder kurz weil*, Kinderbuchverlag, Berlin.

(2) Peter Hacks : *Belle-Amie dans son nid* et *L'Ours au rendez-vous des gardes-chasse* à l'École des loisirs, sont, à ma connaissance les seules œuvres pour la jeunesse de cet auteur traduites en France.

Princesse des fleurs, sur le corps de laquelle poussaient des feuilles et des roses, mais aussi des épines. Le roi voulait la marier. Mais qui aurait osé prendre dans ses bras une jeune femme si piquante ? Pauvre Chevalier usa d'un stratagème pour délivrer la princesse de son infirmité : il la fit basculer dans un baquet rempli d'argile. Il laissa sécher la gangue de terre, puis la cassa. Fleurs, feuilles et épines restèrent collées à l'argile. Pauvre Chevalier était le prétendant tout désigné, sauf qu'il lui fallut encore se battre contre les deux autres chevaliers, soucieux de profiter, comme la fois précédente, de son ingénuité. Peine perdue pour les deux parasites !

A titre d'illustration de la pratique évoquée, quelques exemples.

Le conte de Peter Hacks commence ainsi :

Un homme donc, raconte la chouette, s'appelait Pauvre Chevalier ; il vivait seul dans son château en ruine et tirait sa nourriture d'un minuscule champ de betteraves qu'il cultivait dans la cour du château. Un jour que, le travail terminé, il était à l'auberge avec les gens du village, un paysan lui dit : « Pauvre Chevalier, il y a du travail pour toi... »

La présentation est succincte. Elle va à l'essentiel. Le lecteur français aura pourtant lu un tout autre texte. La « traductrice » a complètement refait le texte, y introduisant notamment des informations que le lecteur eût pu trouver de lui-même dans une traduction fidèle du texte original :

« Il était une fois un chevalier qui connaissait bien son métier, mais qui n'avait jamais fait fortune. On l'avait surnommé Pauvre Chevalier.

Il vivait seul dans son château en ruine, au royaume du roi des Roses. Il se nourrissait de quelques betteraves qu'il avait plantées dans sa cour.

Un soir, après sa journée de travail, Pauvre Chevalier alla faire un tour à l'auberge du

village. Un paysan vint le trouver :

- Pauvre Chevalier, tu ne voudrais pas laisser un peu tes betteraves et faire un travail digne de toi ? »

Comparons de même les dernières lignes des textes :

Ils allèrent dans la lice et croisèrent les lances, et Pauvre Chevalier leur flanqua une telle rossée que sire Gurlwanz d'abord et sire Firlefanx ensuite faillirent trépasser. A présent, en tout cas, d'après ce que j'ai entendu dire, conclut la chouette, ils ne sont plus de ce monde.

C'est court. Au contraire la version française dudit passage s'étend et n'échappe pas à la tentation des clichés du genre :

« Le combat eut lieu dans la cour du château. Pauvre Chevalier lutta avec beaucoup de courage. Il donna une telle raclée à sire Brin d'Acier et à sire Fil de Fer qu'ils prirent la fuite, sans demander leur reste, et ils



disparurent pour toujours.

Pauvre Chevalier emmena la princesse Fleur dans son vieux château. Ils vécurent heureux longtemps, en cultivant des roses et des betteraves, et bien sûr, ils eurent beaucoup d'enfants ».

Délayage, explication de texte, ajout de clichés et, à l'inverse, émasculatation de la phrase :

La princesse des Fleurs était un amour à regarder. Sur ses bras et ses doigts, sur ses oreilles, en somme sur tout son gentil corps, poussaient des feuilles vert tendre ; entre les feuilles, il y avait des boutons, et quand ces boutons s'ouvraient, ils devenaient de grosses roses rouges et sentaient si fort le miel qu'il y avait toujours autour de la princesse quelques bourdons qui bruissaient.

« La princesse était très belle à regarder. Des feuilles vert tendre couvraient tout son corps, ses bras, ses doigts, ses oreilles. Entre les feuilles, des roses rouges avaient fleuri : elles attireraient quelques abeilles qui volaient autour de la princesse ».

Ma conclusion est nette : le jeune lecteur de langue française n'a pas eu sous les yeux

« l'équivalent du texte original », mais bien une « traduction très libre », donc une adaptation. Alors qu'en deuxième de couverture apparaît la mention « Pauvre Chevalier a été traduit par... » Franchement Peter Hacks ne méritait pas cela.

En matière de traduction de littérature pour la jeunesse, il faut (il faut surtout) que les choses soient claires, aussi claires qu'elles le deviennent en « littérature pour adultes ». Les divers partenaires en amont du livre traduit imprimé (éditeur, traducteur) se doivent de respecter l'auteur et son œuvre, et donc le lecteur. Ce dernier a droit à la vérité. Personne ne peut décider, penser à sa place. Aucun d'entre nous n'a le droit de décider d'un prétendu lecteur moyen, il a tout juste le droit de donner à lire. Si, par nécessité ultime, nous devons sortir des beaux principes de la traduction, présentons au lecteur le défaut de notre cuirasse : qu'il sache que nous n'avons fait qu'une adaptation, que nous lui proposons humblement « une forme convenable ». Le lecteur est libre, le traducteur (l'éditeur) ne l'est pas. ■



Pauvre chevalier, ill. M. Berthommier, Centurion Jeunesse